



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

SP SARCELLES

REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°15/2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 29 mai 2024
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire

Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Votants : 9

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 17 mai 2024

Date d'affichage : 17 mai 2024

Présents : M. Francis MALLARD, M^{me} Magalie FIAES, M^{me} Cécile CALAS, M. Noël HEDIN, M^{me} Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Sylvain LIMOSSIÈRE, M. Jean-Michel VERBEKE.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M. Patrick COURTOIS, M^{me} Marie-Claude CALAS.

Procuration : de M. Patrick COURTOIS à M^{me} Magalie FIAES.

Secrétaire de séance : M^{me} Magalie FIAES

Vu le code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Procès-Verbal rédigé par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2024, élaboré par Madame Magalie FIAES, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,
Francis MALLARD